

ENTRE FAITS DIVERS ET MYTHES: LES LÉGENDES URBAINES

Jean-Bruno Renard¹

Les spécialistes des mythes et des légendes ont fréquemment placé au cœur de leur réflexion le problème de l'*origine* de ces récits, comme en témoigne le célèbre ouvrage d'Arnold Van Gennep, *La Formation des légendes* (1910). Mais les légendes et les mythes traditionnels sont souvent très anciens. Ils sont datés approximativement ou même pas du tout, et la distance historique, géographique, culturelle, qui nous sépare de ces récits rend difficile, voire impossible, l'élucidation de leur origine. Au contraire, les légendes contemporaines naissent sous nos yeux. Les chercheurs peuvent relever les circonstances qui les ont produites et, comme le font les spécialistes des rumeurs, ils peuvent étudier les processus de leur transformation.

La légende, définie comme un récit qui mélange le vrai et le faux, entretient un rapport privilégié avec un ou plusieurs faits réels. On fera l'hypothèse qu'une légende est le produit d'une construction en deux temps: un fait réel est constitué en événement, puis cet événement est transformé en légende. On distinguera trois types de transformation de l'événement en légende: l'*événement amplifié*, l'*événement déplacé* et l'*événement reconstruit*.

L'événement amplifié

¹ Jean-Bruno Renard est maître de conférences en sociologie à l'Université Paul-Valéry, Montpellier.

De nombreuses rumeurs ou légendes contemporaines sont nées de l'amplification, de l'exagération de faits réels.

Un cas typique, finement analysé par René Domergue (1990), est la rumeur de Nîmes, selon laquelle les autorités cachent le nombre réel de victimes de l'inondation du 3 octobre 1988. Le chiffre officiel est de neuf morts, plus deux décès de sauveteurs dans un accident d'hélicoptère. Mais beaucoup de gens, à commencer par les Nîmois, à proportion de 60% chez les plus jeunes et de 30% chez les plus âgés, pensaient — et certains pensent encore — que le nombre de morts a été très supérieur, pouvant atteindre plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de victimes. Des détails horribles illustraient la rumeur: des dizaines de personnes ont été noyées dans leur voiture qui était emportée par le courant dans le canal du Jardin de la Fontaine (et les plongeurs ne remontaient les cadavres qu'à la nuit tombée); des autobus ont été engloutis avec leurs passagers; des victimes ont été aspirées par les bouches d'égout; des enfants ont été dévorés par des rats.

Le phénomène d'amplification est dû au décalage entre, d'une part, l'importance émotionnelle de la catastrophe — relatée comme événement par les médias: Nîmes la ville d'art, Nîmes l'antique, dévastée par un cataclysme quasi pompéien — ainsi que l'ampleur des dégâts matériels, qui atteint 4,5 milliards de francs et, d'autre part, le faible nombre de victimes. L'imaginaire collectif a réduit cet écart en augmentant le nombre de morts. On comparera avec le cas récent de l'inondation de Vaison-la-Romaine, où le bilan humain a été bien plus lourd, mais l'impact médiatique plus modeste que pour Nîmes.

Le deuxième exemple est la légende contemporaine de l'ouvrier soudeur devenu aveugle en retirant ses lentilles de contact, parce que celles-ci s'étaient accidentellement collées à la cornée de ses yeux (Kapferer, 1990: 86-88; Champion-Vincent et Renard, 1993: 187-194). Une enquête de l'Académie américaine d'ophtalmologie a démontré que cette histoire horrible mais fausse avait pour origine un incident réel mais bénin. En 1967,

un ouvrier soudeur de l'usine Bethlehem Steel à Baltimore fut blessé aux yeux par l'explosion d'un disjoncteur. Il portait des lentilles de contact. Les lésions cornéennes observées par les médecins étaient la conséquence en partie du souffle de l'explosion et en partie du port prolongé des verres de contact après l'accident. L'ouvrier récupéra une vision normale au bout de quelques jours. On peut penser que cet incident eut un fort impact émotionnel en milieu ouvrier, principalement chez les responsables syndicaux soucieux de la sécurité dans le travail. L'événement se transforma en légende par réduction de la cause de l'accident — il n'y a plus explosion, mais situation ordinaire de travail et imperceptibilité de l'atteinte oculaire — et corrélativement par amplification des lésions subies par l'ouvrier: le léger traumatisme de la cornée est devenu cécité.

Le troisième exemple est un fait divers d'octobre 1959. Deux enfants jouaient dans la rue sous un grand carton d'emballage, lorsqu'une voiture heurta le bord du carton. Heureusement, il y eut plus de peur que de mal. Ce fait divers a été illustré dans le journal *Radar* par Di Marco, qui en accentua le côté dramatique, donnant ainsi au fait réel la dimension d'un événement sensationnel (Di Marco, 1989). Vingt ans après, en 1979, l'anecdote suivante était racontée en Allemagne:

Un routier passe voir sa famille entre deux trajets. Devant sa maison, il roule sur un grand carton d'emballage, sans s'en préoccuper. Il entre chez lui, dit bonjour à sa femme et demande après son petit garçon. Son épouse lui explique que le petit joue dans la rue avec des cartons. L'homme sort alors en courant puis revient complètement hagard: il avait écrasé son propre fils. (Brednich, 1990: 50)

Il est fort probable — sans qu'on en ait actuellement la preuve — que le fait divers relaté, ou un fait divers semblable, a été à l'origine de cette légende. Il est intéressant de noter qu'un

titre identique est donné au fait divers et à la légende: «Horrible méprise» (*Schreckliches Versehen*). On observe une double amplification: la voiture est remplacée par un poids lourd et l'enfant devient le fils du conducteur. L'amplification atteint ici au *comble*, figure de rhétorique chère aux légendes contemporaines.

L'événement déplacé

L'événement déplacé correspond au glissement d'un fait réel et notable vers un contexte qui n'est pas le sien.

L'exemple des vérins hydrauliques de la tour Eiffel est assez caractéristique (Campion-Vincent et Renard, 1993: 140-147). Lors de la construction du premier étage de la tour, des vérins hydrauliques furent placés sous les quatre piliers pour ajuster au même niveau les charpentes métalliques et assurer l'horizontalité de la plate-forme. Cette étape importante, sur les plans technique et symbolique, eut lieu le 7 décembre 1887: elle fut largement saluée par la presse de l'époque, qui en fit un événement. Par la suite, les vérins furent retirés, mais l'imaginaire collectif les a remis, leur conférant le rôle de conserver la verticalité et la stabilité de la tour Eiffel, en compensant les déplacements dus au vent violent ou aux tassements de terrain. Par glissement métonymique, l'usage passé des vérins hydrauliques pour la construction est devenu présence actuelle des vérins pour la conservation du monument. À cela s'est ajouté un glissement métaphorique: les machineries hydrauliques, situées sous certains piliers de la tour et destinées au fonctionnement des ascenseurs hydrauliques, ont été assimilées aux fameux vérins par des esprits peu au fait des procédés techniques.

Dans les années 1970-1980, les rumeurs de lâchers de vipères (Campion-Vincent et Renard, 1993: 315-322) relèvent de ce même type d'«événement déplacé». À l'origine, on trouve des cas réels de laboratoires pharmaceutiques qui, obéissant aux nouvelles réglementations de protection de la nature (loi de

1976), relâchent des vipères, souvent sur les lieux même des captures, après prélèvement de leur venin. Ou bien ce sont des cas isolés d'amis des animaux qui déménagent quelques dizaines de reptiles depuis un terrain destiné à la construction jusqu'à des lieux plus favorables, quelques kilomètres plus loin. Ce qui n'était donc que des modestes «relâchers» de vipères devinrent bien vite, dans l'imaginaire collectif, des «lâchers» de grande envergure, parallèlement aux réintroductions de lynx ou de loups dans des réserves naturelles. Ces opérations de lâchers de vipères furent logiquement attribuées à des groupes écologistes puis au récent Ministère de l'Environnement. Les grands moyens étaient utilisés puisque la rumeur parlait d'avions et d'hélicoptères d'où étaient jetées ou parachutées des boîtes remplies de vipères.

Un dernier exemple d'événement déplacé est la rumeur des décalcomanies au LSD (Campion-Vincent et Renard, 1993: 195-205). Des tracts ont largement circulé en France en 1988 et en 1991. Ils alertaient les parents que des décalcomanies à lécher, destinées aux enfants et représentant des figures géométriques ou des personnages de bandes dessinées, contenaient du LSD et même de la strychnine. «Ceci est une nouvelle manière de vendre l'acide en séduisant les jeunes enfants», lit-on dans le tract. «Des petits enfants pourraient recevoir un tatouage gratuit d'autres enfants qui voudraient s'amuser ou bien susciter de nouveaux consommateurs de drogue.» On doit au chercheur américain Jan Brunvand (1984) d'avoir découvert la source de ce tract et de ses multiples variantes. En 1980, la police du New Jersey saisit un stock de LSD constitué de feuilles de papier buvard sur lesquelles était imprimée, à de nombreux exemplaires, l'image de Mickey apprenti sorcier. Ces motifs répétés constituent pour les fabricants et les adeptes du LSD une sorte de «marque de commerce» en même temps qu'un moyen pour indiquer le nombre et l'emplacement des doses de drogue. Une circulaire du Bureau des narcotiques de la police du New Jersey informa de cette saisie et donna une description écrite et imagée des feuilles de LSD. La première phrase de la circulaire était celle-ci: «Attention. Les enfants sont susceptibles de

prendre ce type de dessin imprimé pour un tatouage transfert.» La rumeur est née lorsque des personnes ayant eu connaissance de la note de police sont passées de l'idée exacte qu'un conditionnement de LSD ressemble à des tatouages pour enfants à l'idée fausse que des tatouages pour enfants contiennent du LSD. On a ainsi glissé métaphoriquement de la ressemblance à l'identification. Le flou qui entoure la dénomination des images incriminées — timbres (*stamps*), tatouages, transferts, stickers, décalcomanies, etc. — reflète à la fois la méconnaissance des conditionnements du LSD et l'incompréhension des parents devant l'invasion d'images de toutes sortes que les enfants rapportent à la maison.

L'événement reconstruit

Dans ce dernier type, la légende naît de la reconstruction d'un ou plusieurs événements en un scénario dont la structure relève d'une légende type déjà présente dans l'imaginaire collectif.

À la mi-décembre 1983, une dépêche AFP de Marseille informait qu'un enfant était mort dans un hypermarché d'Aubagne, piqué par un serpent dissimulé dans un ours en peluche fabriqué à Taiwan. Une histoire semblable courait à Nice, où c'est un scorpion qui était caché dans le jouet en peluche. Les journaux qui publièrent ces informations durent les démentir car elles se sont révélées inexactes. Mais, à la même époque, la Direction de la Consommation et les groupements de défense du consommateur alertaient l'opinion contre un ours en peluche fabriqué en Chine populaire qui pouvait être dangereux pour de jeunes enfants en raison du produit toxique contenu dans le sachet antimite qui l'accompagne et du risque de blessure par les agrafes fixant sa tête. La rumeur d'Aubagne a donc transformé le produit toxique en venin et les dangereuses agrafes en crocs de serpent. L'histoire se structurait ainsi selon le modèle caractéristique de la série dite des «serpents de grand magasin» (Campion-Vincent et Renard, 1993: 280-286). Cette série, qui s'est développée aux États-Unis puis en France dans les

années 70-80, présente des récits ayant même structure: une marchandise exotique bon marché (fruit, plante, objet) dissimule un animal dangereux (serpent, scorpion, araignée) qui s'attaque à une personne vulnérable (enfant, femme). Le message implicite de ces histoires est qu'il faut se méfier des produits étrangers. On peut ajouter que l'ours en peluche était un bon candidat au thème du *quotidien piégé*, si fréquent dans les légendes contemporaines, parce que le contraste est au maximum entre un petit animal soyeux et sympathique et une bête répugnante et dangereuse.

Jean-Loïc Le Quellec (1991) a étudié avec minutie une légende locale située à Brétignolles sur la côte vendéenne et datée du début du siècle:

Une bande de marins avait découvert une barrique de rhum échouée sur la plage. Plutôt que de la remettre aux Affaires maritimes, ils décidèrent d'en consommer immédiatement le contenu. Ils en avaient déjà bu une bonne quantité et étaient tous bien éméchés lorsqu'ils décidèrent d'éventrer le tonneau pour faciliter leur tâche. Ils découvrirent alors avec horreur qu'il contenait un grand singe conservé dans l'alcool et destiné au Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle. Tous furent malades et vomirent aussitôt. (D'après Le Quellec, 1991: 12)

Un document des Archives historiques de la marine à Rochefort prouve que, le 27 décembre 1911, un garde-côte récupéra sur la plage de Brétignolles «une barrique contenant un cadavre de singe en assez bon état de conservation, sans marque extérieure». Ceci est le fait réel. Le 5 janvier 1912, un journal local, *Le Publicateur de la Vendée*, relate la trouvaille en précisant que le fût échoué paraissait avoir contenu du vin mais ne contenait pas de liquide et renfermait le corps d'un énorme singe. Ceci est l'événement. Or le 14 janvier 1912, le *Journal*

des Sables (Les Sables-d'Olonne) donne la version légendaire de l'histoire tandis que de multiples variantes de l'anecdote sont attestées dans la région. Il n'aura donc fallu qu'une quinzaine de jours pour qu'un événement local (la découverte d'une barrique contenant un singe) serve de déclencheur ou de structure d'accueil à une légende type préexistante. En effet, des histoires semblables sont répandues un peu partout: par exemple, vers 1860, ce sont des cheminots indéclicats qui mettent en perce un récipient transporté en train et contenant un orang-outang conservé dans de l'alcool (anecdote racontée par Henri Vincenot et citée par Le Quellec). Le Quellec mentionne même un conte africain où le héros est puni pour sa gourmandise lorsqu'il découvre au fond d'une jarre de miel un cadavre de singe. Toutes ces histoires se rattachent à la série légendaire des «cadavres dans un récipient alimentaire».

À la fin du siècle dernier, le folkloriste allemand Mannhardt étudia une histoire qui circula au printemps 1875 à Dantzig:

Le dernier dimanche avant le carême, une jeune servante était allée se confesser et communier. Mais le soir même, malgré les remontrances de sa mère, elle alla danser au "Vignoble", une salle de bal située dans un faubourg de Dantzig. Vers minuit, un étranger élégamment vêtu, aux yeux et aux cheveux noirs comme du jais, l'invita à valser. Elle se laissa aller au plaisir de s'appuyer sur son bras. Il dansait avec une grâce parfaite, mais de plus en plus vite. L'un des musiciens qui observait le couple de danseurs remarqua soudain que l'étranger avait les pieds fourchus de Satan! Prévenant ses camarades, ceux-ci arrêtaient brusquement de jouer une valse pour entonner un cantique religieux. Alors le diable attira à lui plus fortement sa danseuse et, dans un furieux tourbillon, il passa avec elle à travers la fenêtre. On retrouva la jeune fille couchée

dans l'herbe du jardin, tout endolorie. Le diable avait disparu. (D'après Mannhardt, 1878).

Mannhardt a découvert l'événement réel qui a servi de point de départ à la légende: le Mardi gras, à minuit, à l'auberge «Au Vignoble», l'orchestre cessa de jouer des airs de danse et entonna un chant religieux pour célébrer la fête de l'aubergiste, au moment même où les cloches des églises sonnaient l'entrée dans le temps du carême. Pour les milieux populaires de Dantzig, en majorité catholique, ce contraste entre musique de danse et chant religieux, entre le plaisir et la pénitence, a suscité l'idée de la profanation d'un jour sacré. L'événement a donc été reconstruit en prenant pour modèle une légende traditionnelle de danse avec le diable, bien connue en Allemagne orientale, où Satan enlève une jeune fille en passant par la fenêtre.

Un dernier exemple caractéristique est la légende contemporaine des «bébés en pièces détachées», étudiée par Véronique Champion-Vincent (1992). À la fin des années 80, des rumeurs prétendaient que des enfants étaient enlevés en Amérique latine, puis tués et dépecés pour le commerce des greffes d'organes dans les pays riches. Trois séries de causes réelles, liées à la pauvreté du Tiers Monde, ont rendu crédible cette légende: le trafic d'organes (des individus démunis sont amenés à vendre un de leurs reins), l'adoption d'enfants sud-américains par des riches étrangers, enfin les disparitions d'enfants, souvent tués par la violence des rues ou la violence politique. La légende a amalgamé ces faits indépendants en suivant et en modernisant un motif universel, celui des jeunes enfants enlevés et tués par des groupes malfaisants: depuis les accusations de crimes rituels et de cannibalisme à l'encontre des chrétiens, des juifs ou des sorcières, jusqu'aux accusations d'utilisation du sang d'enfant pour guérir des aristocrates malades, sous l'Ancien Régime.

*

On a coutume de dire qu'il est plus intéressant d'expliquer *pourquoi* une rumeur ou une légende circule plutôt que *comment* elle s'est formée. En réalité, le comment contient déjà le pourquoi, et l'analyse met en évidence les processus complémentaires de déformation de la réalité et de formation de la légende. On peut avancer l'idée que les récits légendaires sont le produit d'une double détermination, événementielle et mythique: les événements fournissent les points d'ancrage dans le réel, la vraisemblance et les causes immédiates de la légende, tandis que les modèles mythiques imposent une structure narrative et des motifs thématiques, souvent immémoriaux.

Références

BREDNICH, Rolf Wilhelm

1990 *Die Spinne in der Yucca-Palme. Sagenhafte Geschichten von heute*, München, Beck.

BRUNVAND, Jan Harold

1984 *The Choking Doberman and Other «New» Urban Legends*, New York, Norton.

CAMPION-VINCENT, Véronique

1992 «Bébés en pièces détachées: une nouvelle "légende" latino-américaine», dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIII, pp. 299-319.

CAMPION-VINCENT, Véronique, Jean-Bruno RENARD

1993 *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot.

DI MARCO

1989 *20 ans de faits divers*, présentés par Gabriel Gaultier et Éric Pays, Paris, Hoëbeke.

DOMERGUE, René

1990 *La Rumeur de Nîmes*, Nîmes, Lacour.

KAPFERER, Jean-Noël

[1987]1990 *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Éditions du Seuil.

LE QUELLEC, Jean-Loïc

1991 *Alcool de singe et liqueur de vipère*, Mougou, Geste Éditions.

MANNHARDT, W.

1878 «Formation de mythes dans les temps modernes», dans *Mélusine*, vol. 1, pp. 561-570.

VAN GENNEP, Arnold
1910 *La Formation des légendes*, Paris, Flammarion.